

# Instructions de montage et d'utilisation Capsule de réservation

Version 1.1



## Exigences pour l'utilisateur:

- Les présentes Instructions de montage et d'utilisation doivent être remises au surveillant et aux employés concernés.
- Lire attentivement les instructions avant utilisation et les conserver à portée de main.
- Toutes les personnes travaillant avec le produit doivent bien connaître le contenu des présentes Instructions de montage et d'utilisation et des consignes de sécurité qu'elles contiennent.
- Le produit ne doit pas être transmis à d'autres utilisateurs sans les Instructions de montage et d'utilisation.



Comparer le numéro de version (voir en-tête) des présentes Instructions de montage et d'utilisation avec la version disponible sur notre site Internet. Seule la version la plus récente doit être utilisée.  
[www.mbt.ag/970](http://www.mbt.ag/970)

## Domaine d'utilisation:

La capsule de réservation peut être au préalable clouée sur le coffrage ou le coffrage de rive de dalle, ou, pour le type S, fixée à l'armature ou posée dans le béton frais. Après le bétonnage, le bouchon de la capsule est retiré et la réservation obtenue sert à poser les montants de barrière des dalles ouvertes et dans les cages d'escaliers.

## Avertissements:



Gants de protection obligatoires



Danger de trébuchement

## Consignes de sécurité générales:

- Le montage et le démontage du produit doivent uniquement être effectués selon les consignes des Instructions de montage et d'utilisation et, le cas échéant, selon la check-list.
- Le montage et le démontage du produit doivent uniquement être effectués par des ouvriers qualifiés.
- Avant de le mettre en place sur le lieu d'utilisation ou de le mettre en service, vérifier par contrôle visuel que le produit est en parfait état. Les éléments de construction endommagés ne doivent pas être utilisés.
- Le produit ne peut être mis en œuvre que dans les conditions d'utilisation définies et conformément à l'usage prévu.
- Seules des pièces d'origine MBT doivent être utilisées.
- Le produit ou le système complet ne peut être ni modifié ni complété.
- Les travaux doivent être adaptés aux conditions météorologiques (risque de glissade par exemple). Dans des conditions météorologiques extrêmes, il convient de prendre des mesures préventives pour sécuriser l'appareil et les environs et pour protéger les ouvriers.
- En cas d'utilisation du produit dans d'autres pays que la Suisse, la réglementation locale doit être respectée.
- Contacter le fabricant si une utilisation standard n'est pas possible.

## Caractéristiques techniques:

- Cotes intérieures réservation : 27 mm x 27 mm x 198 mm

## Important:

- Une protection latérale doit être installée conformément à l'ordonnance sur les travaux de construction dès 2,0 m de hauteur de chute (OTConst, art. 15 et 16).

## Procédure de mise en place et de montage:

### Important:

- Si la personne chargée de la mise en place et du montage travaille à une hauteur de plus de 2,0 m au dessus d'un bord de chute ouvert, elle doit être sécurisée au moyen d'un équipement de protection individuelle contre les chutes.
- Le produit ne peut être utilisé qu'à au moins 80% de la résistance à la compression du béton de 30 N/mm<sup>2</sup>.
- La capsule de réservation ne peut être utilisée que scellée dans le béton.
- Le montant doit être enfoncé d'au moins 150 mm dans la capsule de réservation.

### Mise en place de la capsule de réservation à clouer (avec acier d'armature), n° art. 1205:

Clouer la capsule de réservation sur la planche de coffrage de préférence avec quatre clous en aluminium Ø 3.1 x75 mm.

(La capsule de réservation peut aussi être mise en place comme l'art. n° 1205S.)



### Mise en place de la capsule de réservation avec acier d'armature, n° art. 1205S:

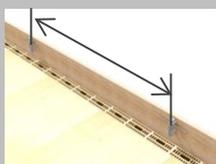
Placer la capsule de réservation sur l'armature et la fixer avec des attaches.

Distance minimum de la bordure de coffrage : 3 cm



### Protection latérale:

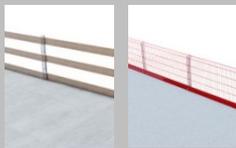
Protection latérale lors de la mise en place :  
avec planches en bois, max. 2.40 m  
avec planches rouge et blanc, max. 2.10  
avec Safe-Gard, max. 2.40 m et peut être réduit de 10 cm.



Le bouchon de la capsule de réservation peut être retiré par exemple à l'aide d'une marteau de maçon avant d'emboîter ensuite un montant de barrière MBT.



La protection latérale peut être réalisée de façon classique en bois ou, de préférence, avec notre système de protection latérale Safe-Gard.



### Exigences de protection latérale:

Les exigences en matière de protection latérale selon l'ordonnance sur les travaux de construction, OTConst, art. 15 et 16, et la fiche thématique SUVA n° 33017 doivent être respectées.

### Important :

- La protection latérale est destinée uniquement à la protection individuelle. Il est interdit d'y déposer des charges. Il est interdit d'escalader le garde-corps de protection latérale.

## Transport / Stockage:

- Le produit doit être stocké de façon à exclure tout endommagement.
- Nous recommandons de protéger le produit contre les intempéries.
- Lors du transport, le produit doit être sécurisé de façon à éviter tout endommagement causé par un glissement, un choc, une chute, etc.

## Vérification et documentation:

Avant de le mettre en place sur le lieu d'utilisation ou de le mettre en service, vérifier par contrôle visuel que le produit est en parfait état. Il faut impérativement veiller au bon fonctionnement des composants. Les pièces suivantes doivent être vérifiées avant chaque montage :

- Pièces métalliques :  
présence de déformations, pincements et fissures
- Pièces en plastique :  
fragilité

## Assortiment de produits:

Désignation	Article	Photo
Montant de barrière 1.20 m fermé Instructions de montage et d'utilisation Montant de barrière n° doc. B05005)	1120	
Montant de barrière 1.20 m fermé avec support de plinthe mobile (Instructions de montage et d'utilisation Montant de barrière n° doc. B05005)	1121	
Montant de barrière Safe-Gard 1.50 m (Instructions de montage et d'utilisation Montant de barrière n° doc. B05005)	4020	
Safe-Gard grille de protection latérale (Instructions de montage et d'utilisation Système Safe-Gard, n° doc. B05001)	4010, 4011, 4012	

## Responsabilité:

Mägert G&C Bautechnik AG décline toute responsabilité en cas de dommages résultant du non-respect des présentes Instructions de montage et d'utilisation.